

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 108 (1982)
Heft: 21

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Lettre ouverte

Les ingénieurs forestiers ont la parole

(IAS n° 17/82, Actualité, Menaces pour la qualité de nos forêts)

Monsieur le Rédacteur,
Vous remerciant de l'ouverture répétée de vos colonnes sur la forêt, domaine marginal de l'économie et des professions techniques, mais important puisque touchant 27% de la surface de notre territoire, je me permettrai toutefois une remarque.

Vos sources ont également distribué leur communiqué à la grande presse et je me souviens avoir lu je ne sais où un concentré de cet article.

Les reproches adressés par les praticiens à cet article peuvent s'exprimer comme suit:

- L'appréciation de l'enrésinement de nos forêts est à courte vue; une première vague importante date des années 1900; une vague de feuillus s'est manifestée dans les années de la deuxième guerre mondiale et de l'immédiat après-guerre; la dernière vague d'enrésinement est liée à l'impossibilité d'écouler les petits assortiments de feuillus entre 1955 et 1980, d'où l'impossibilité de traiter, et de chercher à améliorer la qualité des peuplements de feuillus; les crises énergétiques successives ont contribué à améliorer cette situation et les propriétaires sont aujourd'hui plus facilement enclins à envisager la création de peuplements mélangés, voire feuillus; cette évolution ne date que de quatre ans (à replacer dans le contexte de la vie d'une génération forestière); relevons encore que l'appréciation du taux d'enrésinement est souvent superficielle: il faut considérer en effet les surfaces plantées, mais aussi les surfaces de bois résineux exploités; traditionnellement, le forestier helvétique encourage la création de peuplements mélangés conciliant à long terme écologie et économie, pour le seul bien-être de cette entité socio-économique qu'est la forêt. Il n'est donc pas évident que l'enrésinement soit déjà ou encore dramatique.

- L'appréciation de la dévastation est très superficielle; la dévastation pour être jugée doit être considérée selon son importance: route de base, route d'accès secondaire, piste mise en forme ou fondée pour le débardage des bois; la règle générale de densité de desserte n'existe pas; le sol, la topographie, le climat (périodes de gel) déterminent la difficulté du débardage des bois (transport du parterre de coupe jusqu'au chemin carrossable pour poids lourds) et, par là, la densité de chemins forestiers à construire; nous relèverons qu'une densité de chemins relativement élevée évite le compactage du sol par les tracteurs lourds, les blesseurs au peuplement restant et permet une sylviculture fine et

proche de la nature, avec un regroupement progressif par petites surfaces; les interventions d'envergure, sur de grandes surfaces, ayant pour conséquence un impact sur le paysage, sont presque toujours la conséquence d'une dévastation difficile et insuffisante; seuls des moyens techniques importants (téléphériques par exemple) permettent alors la vidange des bois qui doivent être exploités en quantité suffisante pour couvrir les frais d'installation.

- L'appréciation de l'impact des routes de montagne est également grossière: pour être utile une route forestière doit éviter les terrassements importants (talus) qui rendent impossible l'accès à la forêt; ceci dit, il est clair que la déclivité naturelle du sol peut rendre conséquents déblais et remblais ainsi que l'impact momentané (blessure temporaire) sur le site, mais il est abusif de parler de «routes souvent projetées sans tenir compte des données naturelles».

Je suis surpris que la Fondation suisse pour la protection de l'aménagement du paysage publie ce communiqué puisqu'elle «publiera ses conclusions en temps voulu»; s'agit-il d'un «rapport intermédiaire» ou d'à priori à vérifier (en temps voulu?).

Par contre, le commentaire de la photographie en page 232 est judicieux.

Vous me permettrez enfin de faire remarquer qu'un tel communiqué tend à prouver que la forestière et les ingénieurs forestiers sont trop souvent de notoires incapables. J'admire donc la sérénité avec laquelle ce jugement divin est porté. Je vous serais donc reconnaissant de bien vouloir faire quelque place à ce que je me permettrai d'appeler cet autre son de cloche(s) afin de réorienter l'information ou, pourquoi pas, d'ouvrir le débat.

Le président du Comité du Groupe spécialisé des ingénieurs forestiers de la SIA.
G. Herbez

Expositions

11^e Salon international des inventions

Genève, 26 novembre - 16 décembre 1982

Le 11^e Salon international des inventions et des techniques nouvelles de Genève se tiendra du 26 novembre au 5 décembre 1982 au nouveau Palais des expositions, sous le haut patronage de la Confédération suisse.

Le Salon des inventions est reconnu comme le lieu privilégié de rencontres au niveau international entre les exposants et les industriels et hommes d'affaires à la recherche de nouveautés à fabriquer ou à commercialiser, ceci dans tous les domaines de l'activité humaine.

L'an dernier, le Salon a accueilli 685 exposants de 28 pays, présentant 1000 inventions et plus

de 100 000 visiteurs, dont 70% de professionnels venus de toutes les parties du monde. D'excellentes affaires y ont été réalisées puisque 40% des inventions exposées ont fait l'objet de contrats de licences pour un volume global d'environ 30 millions de francs suisses.

Parmi les attractions du Salon, la 1^{re} édition du «Livre Guinness des Inventions», véritable encyclopédie de l'invention, sera présentée en grande «première» par son auteur. Il a également été convenu que les meilleures inventions exposées cette année à Genève seraient publiées dans le «Livre Guinness des Inventions» de 1983.

Une belle consécration en perspective pour les exposants! Tous renseignements sont fournis par le Secrétariat du Salon des inventions, 8, rue du 31-Décembre, 1207 Genève.

assemblée générale administrative 1982, qui aura lieu le 29 octobre à 17 h. au restaurant de l'Etoile, à Perrefitte, selon l'ordre du jour suivant:

1. Communications.
2. Admission de MM. Flury, Houriet et Rey.
3. Rapport des délégués MM. Chavanne et Gressot.
4. Rapport de la commission sur la formation professionnelle (M. Gressot).
5. Rapport du président.
6. Divers.

L'assemblée sera conclue par une conférence de M. Müller, de la maison Courvoisier, à La Chaux-de-Fonds: «Les timbres postaux».

Un repas réunira les participants.

Divers

Poste au concours

L'Ecole d'architecture de l'université de Genève met au concours, jusqu'au 15 novembre 1982, un poste de professeur adjoint de théorie de l'architecture et du projet. Il s'agit d'un poste à plein temps ou à temps partiel (minimum 60%) à pourvoir pour le 1^{er} octobre 1983.

Le cahier des charges peut être demandé au secrétariat de la présidence de l'EAUG, bd Helvétique 9, 1205 Genève, tél. (022) 20 93 33, int. 2144.

Bibliographie

Applications de la résistance des matériaux

par M. Kerguignas, M. Meunier, G. Caignaert, B. Penel. — Un vol. 15,5 x 24 cm, 215 pages, Editions Dunod/Bordas, Paris, 1981.

Cet ouvrage a pour but de présenter aux étudiants des écoles d'ingénieurs et des universités techniques des applications de la résistance des matériaux à certains problèmes industriels.

Les problèmes proposés sont empruntés aux domaines des constructions mécaniques, du génie civil, ainsi que des essais mécaniques en laboratoire.

Les méthodes de calculs utilisées dans ce livre sont exposées dans l'ouvrage «Résistance des matériaux» de M. Kerguignas et G. Caignaert. Pour permettre au lecteur de revoir ces exposés, les auteurs précisent pour chaque application le ou les chapitres concernés.

Sommaire

Chap. 1: Statique et sollicitations élémentaires. — Chap. 2: Sollicitations combinées. — Chap. 3: Méthodes énergétiques. — Chap. 4: Flambeau des barres droites. — Chap. 5: Structures planes hyperstatiques. — Chap. 6: Organigrammes et programmes. — Annexes.